

PRÉSENTATION AUX EMPLOYEURS ET OPCA ACTION DE FORMATION MÉTHODOLOGIQUE GÉNÉRALE E.M.

Objectif principal

Aider à la prise de décision en appui sur les propositions de l'EM (« Entraînement Mental ») développant la sensibilité, la culture et la vigilance méthodologiques) dans la perspective de l'exercice d'une responsabilité de conception, de mise en œuvre et de suivi de projets d'action.

Public visé

Le public visé comprend des responsables d'association salariés et bénévoles, des acteurs de l'ESS, travailleurs sociaux, formateurs et intervenants du secteur de l'éducation, et plus largement, des « chefs de projet », encadrants d'équipe et organisateurs-concepteurs d'actions collectives.

Description des activités :

Des exercices pratiques alterneront avec des apports techniques ou théoriques. Les exercices porteront sur des situations concrètes proposées par les participants (confidentialité précisée). Chaque nouvelle journée sera inaugurée par un « point matinal » d'élucidation des difficultés rencontrées.

Objectifs intermédiaires

1. Avoir éprouvé personnellement (via les exercices effectués sur les situations concrètes) le travail de la pensée dirigé vers l'action.
2. Avoir identifié la différence entre une méthode (mode d'action normatif) et une méthodologie au sens plein (capacité critique à faire évoluer les méthodes de travail, à imaginer une évolution des pratiques).
3. Avoir engagé le travail d'articulation entre raisonnement logique, pensée dialectique et délibération éthique et être en capacité de s'y exercer dans la durée.

Compétences détaillant ces objectifs

1. Savoir exposer une situation concrète par sa représentation détaillée.
2. Savoir énoncer, à partir de l'étude d'une situation, des problèmes (problèmes dans le sens de « contradictions dialectiques » identifiées dans l'agir humain individuel et collectif).
3. Savoir faire le lien entre faits, idées et actes ainsi qu'entre pratique et théorie.
4. Savoir distinguer quelques notions qui, tant qu'elles sont mobilisées indistinctement, enferment et réduisent le potentiel créatif : concret / simple ; difficulté / problème ; objectif / perspective de gain ; efficacité / efficience ; besoin / désir ; morale / éthique ; élucidation / argumentation...
5. Savoir mener une recherche d'éclairages théoriques et/ou de concepts pour l'analyse des problèmes, dans le champ des sciences humaines faisant place au sujet.
6. Savoir relier une pratique et des principes et savoir analyser les écarts apparaissant (entre pratique et principes), savoir décider d'une pratique en référence à des principes.
7. Être en mesure de penser contre ses habitudes et idées reçues, savoir s'autoriser à la créativité dans son activité, savoir ouvrir le champ de sa pensée.

Moyens d'évaluation des acquis de l'action de formation

Le mode d'évaluation associe les « stagiaires ». Chaque situation d'exercice durant le stage fournit des indications reprises durant le « point matinal » quotidien d'élucidation des difficultés rencontrées.

- Séance individuelle d'évaluation de chacune des sept compétences listées (ci-dessus), selon les appréciations (savoir acquis – savoirs en cours d'acquisition – savoirs non acquis) et report sur une « grille d'évaluation ».
- Appréciations formulées par le formateur et avis du « stagiaire » reporté.